

Parenté et parentalité en protection de l'enfance : éclairage juridique et pratiques judiciaires

La formation continue du Centre d'Ouverture Psychologique Et Sociale (Copes) s'adresse à tous les acteurs du champ médical, psychologique, pédagogique et social (médecins, gynécologues, obstétriciens, psychologues, psychiatres, pédiatres, infirmiers, éducateurs, travailleurs sociaux, moniteurs d'éducation familiale, psychomotriciens, orthophonistes, sages-femmes, puéricultrices, enseignants...), garants de la prévention précoce et de la santé globale de l'enfant, de l'adolescent et de la famille.

Les stages et les formations sur site proposés par le Copes explorent les domaines de l'enfance à l'adolescence, les problématiques familiales, sociales et culturelles et les questions institutionnelles.



Les dimensions de l'accompagnement de l'enfant dans le champ de la protection de l'enfance sont multiples.

Parmi elles, la dimension juridique s'inscrit dans un cadre fixant des normes opposables aux professionnels et aux parents. Celles-ci structurent l'identité de l'enfant, rattaché à ses père et mère, positionnés légalement comme ses premiers protecteurs. En outre, l'ensemble du cadre normatif applicable en protection de l'enfance définit un équilibre délicat à trouver entre le respect des prérogatives parentales et la préservation de l'intérêt supérieur de l'enfant et de ses hesoins fondamentaux

La connaissance du cadre juridique applicable aux notions de parenté et d'exercice de la parentalité constitue une base théorique, alimentée par la pratique judiciaire, qui est fondamentale pour identifier la place de l'enfant dans sa famille.

Conçu et animé par Sophie Machinal, magistrat, ancienne juge des enfants, formatrice et consultante en droit de la famille et de l'enfance. Participation d'intervenants spécialisés.

Thèmes

Aspects législatifs relatifs à l'identité de l'enfant : notions de filiation et de représentation légale. — L'autorité parentale à l'épreuve du judiciaire. — Les compétences des magistrats de la famille et de l'enfance : concurrence et complémentarité. — Notions de statut de l'enfant. — Articulation du juridique et de la clinique dans la prise en charge des enfants.

Objectifs

Connaître les fondamentaux juridiques relatifs à la filiation biologique, la filiation adoptive et l'autorité parentale et leurs effets sur le statut de l'enfant. — Comprendre le processus décisionnel et les modes de communication entre les différents magistrats chargés des affaires familiales et de l'enfance. — Appréhender l'articulation des approches juridique et psychologique des prises en charge.

Public et prérequis

Tous les professionnels du champ psychosocial dans le cadre de la protection de l'enfance.

Méthodes de travail

2 jours. — Apports et outils théoriques et échanges avec les intervenants. — Élaboration juridique à partir des situations apportées par les stagiaires. — Analyses des expériences et des pratiques — Travaux de groupes

MERCREDI 22 MAI 2024

Filiation et Parenté juridique, notions relatives au rattachement juridique de l'enfant à son (ses) parent(s), la filiation issue des liens de sang, les filiations adoptives, les enjeux sur le statut de l'enfant	issue des liens de sang, les filiations adoptives, les enjeux sur le
Attachement et Parenté, notions théoriques sur l'attachement, soins précoces et parenté, cadre, enjeux pour l'enfant et ses parents	
JEUDI 23 MAI 2024	
Parentalité et exercice juridique de la fonction parentale, l'exercice conjoint ou exclusif de l'autorité parentale, la notion d'intérêt de l'enfant, le(s) tiers dans la vie de l'enfant, présentation et coordination des acteurs judiciaires de l'enfance et de la famille 9 h à 1. Machinal Sophie	3 h
Parentalité et statuts dérogatoires de l'enfant confié, la délégation de l'exercice de l'autorité	

parentale, les tutelles, le retrait de l'autorité parentale, la déclaration de délaissement

